



Snudi FO 93

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des Ecoles, AVS,EVS
Espace Maurice Nilès, 11 rue du 8 mai 1945, 93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73 – Fax : 01 73 79 22 76 - Courriel : snudifo93@gmail.com
Site : www.snudifo93.net

Déclaration du Snudi FO 93 à la CAPD du 22 mai 2015

**Retrait de la réforme du collège
Retrait de la réforme des rythmes scolaires
Halte à la territorialisation, à la casse de l'école républicaine, Non aux PEDT
Maintien de tous nos droits statutaires, halte à la maltraitance
Droit aux Exeat, droit aux mutations.
Pour la titularisation de nos collègues stagiaires
Pour la création de tous les postes nécessaires !**

Monsieur le Directeur Académique,

C'est un fait, en dépit de la campagne médiatique, la grève était majoritaire dans les collèges ce mardi 19 mai. Le gouvernement a donc choisi le passage en force en publiant la réforme du collège le lendemain même de la grève.

Cette décision est une véritable provocation.

Les personnels sont indignés. Dans la grève et les manifestations, les enseignants étaient unis pour demander, «le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements » comme le revendique la plateforme intersyndicale SNFOLC, SNETAA-FO, SNES-FSU, SNEPFSU, CGT, SNALC, SUD.

Les enseignants n'acceptent pas d'être taxés de conservateurs, partisans du statu quo parce que opposés à une réforme qui serait désastreuse. Ils n'acceptent aucune tentative de récupération de la part de ceux qui hier, à l'instar de L. Chatel, ont supprimé 80000 postes et mis en place la réforme du lycée, fondée elle aussi sur l'autonomie.

Cette réforme coupe l'équivalent d'une demi année dans les horaires disciplinaires sous prétexte d'interdisciplinarité présentée comme le remède miracle. Elle remet en cause les horaires nationaux au nom de l'autonomie. Elle mettrait en place une hiérarchie intermédiaire de coordonnateurs au détriment de la liberté pédagogique des enseignants. Ils seraient contraints à des réunions sans fin. 20% des horaires seraient laissés à la disposition du conseil d'administration de l'établissement, dans le cadre du projet d'établissement, lui-même dépendant des Projets Educatifs De Territoires (PEDT).

La réforme des collèges nous concerne !

Cette réforme participe du processus d'autonomie et de territorialisation de l'école de la République dans le cadre de la réforme territoriale, à l'image des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires dont on mesure chaque jour les méfaits.

Car avec la réforme du collège et la liaison école/collège (conseil école/collège, cycle CM1/CM2/6ème), la ministre entend favoriser les contrats d'objectifs entre le collège, les écoles et la collectivité territoriale. Le cycle CM1/CM2 /6^{ème} conduit à la polyvalence des enseignants entre école et collège qui remet en cause les règles statutaires d'affectation, de mutation, les obligations de service... L'école du socle c'est aussi le projet de suppression des SEGPA.

En publiant sa réforme le soir même de la grève, en poursuivant la territorialisation de l'Ecole avec la Refondation de l'Ecole, la réforme des rythmes scolaires et les PEDT, multipliant les remises en cause statutaires, la ministre choisit l'affrontement avec les enseignants, provoquant une crise majeure dans l'Éducation nationale.

Où veut-elle aller ?

PEdT, Rythmes scolaires, manque de Postes et remises en cause des droits statutaires (EXEAT, temps partiels, dispo, mouvement, etc...), Rien n'est réglé !

Que ce soit le 9 avril, le 19 mai, ou aujourd'hui même, les enseignants se mobilisent pour s'opposer aux remises en cause statutaires, à la territorialisation de l'école et au manque de postes qui découlent de la dotation 2015 au nom de la politique d'austérité.

La ministre doit répondre aux revendications car les enseignants n'acceptent pas d'être ainsi maltraités, ils n'acceptent pas ces remises en cause permanentes de leurs droits, de leurs conditions de travail.

Cette maltraitance, nous la vérifions malheureusement chaque jour et les dernières annonces de refus d'Exeat avec les drames humains que cela représente en sont des exemples frappants !

Votre annonce, Monsieur le Directeur académique, lors de la CAPD du 11 mai 2015, de n'accorder que 21 EXEAT sur 480 a été vécue comme une violence pour des centaines de collègues, pour la profession. Nous ne reviendrons pas sur les situations concrètes lors de cette déclaration, vous les connaissez maintenant. Cela fait 11 jours que la CAPD du 11 mai est passée, onze jours de souffrance et d'écœurement pour tous ces collègues et leurs représentants du personnel FO. Onze jours à reconforter, à rassurer, à combattre. Au nom des "ressources humaines", on sacrifie la vie de centaines d'enseignants ? Impossible. Alors oui, des centaines d'EXEAT doivent être accordés, dont certains aujourd'hui même. Dans les semaines qui arrivent, une nouvelle CAPD sur ce sujet doit se tenir, nous devrions pouvoir réétudier chaque dossier, chaque situation pour que ces "dramas humains" et le droit à mutation pour tous soient entendus et suivis de décisions d'accord d'exeat. Quels que soient les ordres de la ministre, du paramétrage ou calibrage départemental, ces décisions doivent être prises. Elles se justifient, elles sont une nécessité pour nous tous. Que la ministre vienne à la DSDEN de Seine-Saint-Denis, qu'elle reçoive tous les collègues que vous recevez actuellement et qu'elle leur explique qu'au nom de l'austérité et de "paramétrages", elle ne peut leur accorder leur exeat.

Monsieur le Directeur Académique, vous venez d'arriver en Seine-Saint-Denis, la plupart de vos adjoints et vos secrétaires généraux aussi. Vous arrivez d'un département difficile pour arriver en Seine-Saint-Denis. Il y a les décisions de la ministre de casser l'école par des contre-réformes, il y a cette volonté de passer en force, au détriment des enseignants et de leurs élèves. Il y a cette volonté de détruire nos droits statutaires, nos conditions de travail, afin de faire exploser cette école républicaine et laïque, une et indivisible, la même pour tous au nom d'une école de quartier, des projets locaux, des politiques locales. Force Ouvrière ne laissera pas faire, Force Ouvrière résistera et aidera à la mobilisation. Refus d'EXEAT, mouvement bloqué, remise en cause des temps partiels et du choix de la quotité, refus de disponibilité, de détachement, pression sur nos collègues stagiaires qui se voient nombreux à avoir ces derniers jours constaté une possible remise en cause de leur titularisation avec tout le stress que cela comporte, seuil d'ouverture qui se transforme en repère avec souvent deux élèves en plus par classe en moyenne, le grave problème du remplacement et de la précarisation de la profession ? Tous ces sujets sont reliés entre eux, nous le savons tous ici. Nous en parlerons aujourd'hui lors de cette CAPD et nous vous demandons de faire en sorte que les droits soient maintenus, que la négociation avec les syndicats puisse se faire sereinement, que cette négociation puisse déboucher sur des faits concrets, tangibles par les collègues. C'est possible. Il y a ce que vous demande la ministre et il y a la réalité sur le terrain...

Aujourd'hui, des exeat doivent être accordés, l'annonce d'une nouvelle CAPD doit être annoncée pour permettre d'autres exeat, tous les recours temps partiel, détachement, disponibilité, allègement, doivent être accordés, des annonces rassurant tout le monde sur le fonctionnement du mouvement complémentaire et permettre ainsi aux collègues sans poste d'obtenir de ce qu'ils souhaitent doivent être prononcées...

Partout où nous passons, partout où nous nous réunissons, c'est la colère et l'écœurement. Pas une école n'exprime son dégoût concernant les contre-réformes, les conditions de travail dégradées, la remise en cause des droits et la maltraitance qui va avec. Le rassemblement unitaire à la DSDEN aujourd'hui est l'expression de tout cela. La question de la grève est posée, les revendications doivent être satisfaites. Le Snudi FO 93, en toute indépendance, veillera à ce que cette colère s'organise pour que nous fassions reculer le gouvernement et le ministère.

Nous vous remercions de votre attention.